

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Bonification de l'Entente de partenariat régionale en tourisme pour Lanaudière

Rawdon, le 16 décembre 2020. – Les six MRC de Lanaudière et Tourisme Lanaudière s'allient pour doter le Fonds de développement de l'offre touristique de Lanaudière, issu du volet 3 de l'Entente de partenariat régionale en tourisme (EPRT) de Lanaudière, d'une enveloppe supplémentaire de 400 000 \$, ce qui porte l'enveloppe totale de ce volet à 932 000 \$ jusqu'en 2022 en comptant la contribution déjà annoncée du ministère du Tourisme.

En vue de favoriser le développement de l'offre touristique de la région de Lanaudière, de nombreux partenaires régionaux s'unissent pour relancer le Fonds de développement de l'offre touristique de Lanaudière (FDOTL) et doter à nouveau la région d'un fonds permettant de soutenir des projets de développement et de structuration de l'offre touristique.

En octobre dernier, la ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de Lanaudière, M^{me} Caroline Proulx, annonçait l'attribution d'une enveloppe de 852 304 \$ à Tourisme Lanaudière pour la mise en place des volets 1 et 3 de l'EPRT. À cet investissement s'ajoutent maintenant une somme de 300 000 \$ provenant des six MRC composant le territoire, ainsi qu'une somme de 100 000 \$ provenant de Tourisme Lanaudière, toutes deux destinées au volet 3 de l'EPRT. Ainsi, le volet 3 est maintenant doté d'une enveloppe totale de 932 000 \$. Le reste de l'enveloppe, soit 320 304 \$, financée à 100 % par le ministère du Tourisme, servira à soutenir les PME touristiques dans la mise en place de mesures sanitaires (volet 1).

Les entrepreneurs souhaitant investir afin de faire progresser l'industrie touristique, en bonifiant son offre, sont invités à communiquer dès maintenant avec Tourisme Lanaudière afin de prendre connaissances des spécificités du programme.

Citations :

« Il est d'une grande importance de poursuivre le développement d'une offre touristique attrayante afin d'assurer une reprise du tourisme en force après la pandémie. Les entrepreneurs de Lanaudière et les acteurs du milieu l'ont bien compris. Je suis extrêmement fière de cette alliance entre les différents partenaires lanaudois, dont je salue l'engagement et la proactivité. Je suis convaincue que de nombreux projets inspirants et porteurs pour notre relance touristique verront le jour grâce à ce fonds. »

Caroline Proulx, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de Lanaudière

« Les MRC sont heureuses de pouvoir poursuivre la collaboration avec Tourisme Lanaudière et le ministère du Tourisme afin de soutenir le dynamisme de ce secteur phare de l'économie lanaudoise. Les projets retenus dans le cadre de ce programme contribueront assurément au rayonnement de notre territoire. »

Normand Grenier, président de la Table des préfets de Lanaudière

« Les entrepreneurs touristiques de Lanaudière sont résilients, imaginatifs et innovants. Malgré la crise sanitaire qui sévit, plusieurs d'entre eux sont déjà à l'œuvre afin de bonifier l'offre touristique existante, et même, de mettre en place de nouvelles entreprises touristiques adaptées aux attentes des clientèles de demain. Tourisme Lanaudière est extrêmement fière du partenariat créé avec le ministère du Tourisme, la Table des préfets ainsi que chacune des six MRC composant le territoire : MRC d'Autray, MRC de Joliette, MRC de L'Assomption, MRC Les Moulins, MRC de Matawinie et MRC de Montcalm. Ce partenariat illustre à merveille la proximité des acteurs socioéconomiques lanaudois qui travaillent ensemble à une vision commune du développement régional. »

Agathe Sauriol, présidente de Tourisme Lanaudière

Faits saillants

- Les projets qui pourront être financés dans le volet 3 de l'EPRT correspondent à l'une des sept catégories suivantes :
 - Attrait, activités et équipements;
 - Études;
 - Structuration de l'offre touristique régionale;
 - Hébergement;
 - Festivals et événements;
 - Services-conseils;
 - Développement numérique d'une entreprise.
- Les EPRT ont pour objectif de concerter les actions du ministère du Tourisme, des associations touristiques régionales et d'autres partenaires régionaux pour permettre la réalisation de projets de développement de l'offre touristique régionale qui contribueront à stimuler l'économie des régions.
- Cette entente vise à répartir les investissements de l'industrie touristique en fonction des priorités régionales et à renforcer la synergie de tous les partenaires régionaux.

Renseignements :

Éliane Larouche
Coordonnatrice aux
communications
Tourisme Lanaudière
450 834-2535 # 223
larouche@lanaudiere.ca

